# INTERREG RHIN SUPERIEUR

DÉPASSER LES FRONTIÈRES, PROJET APRÈS PROJET

développement régional







# QU'EST-CE QU'INTERREG?

# Un programme de l'Union européenne pour soutenir la coopération transfrontalière – Avec l'Europe c'est possible depuis 30 ans !

En 1990, la Commission Européenne a déployé les programmes INTERREG le long des frontières intérieures et extérieures de l'Union Européenne (aujourd'hui plus de 100). L'espace du Rhin supérieur était parmi les pionniers, avec un premier programme pilote dans le territoire de PAMINA dès 1989. INTERREG permet le financement de projets menés conjointement de part et d'autre des frontières, grâce au soutien du Fonds européen de développement régional (FEDER). En 2020, INTERREG fête ses 30 ans. Ainsi, ce programme démontre d'un ancrage solide et accompagne des initiatives transfrontalières toujours plus nécessaires à travers l'Europe.

# Des projets concrets, menés par les acteurs d'un territoire au service de leur espace transfrontalier

Les projets cofinancés dans le cadre du programme INTERREG Rhin Supérieur couvrent une vaste palette de thématiques et répondent à une stratégie élaborée spécifiquement pour ce territoire. Les porteurs et partenaires de projets sont eux aussi de nature très diverses : administrations publiques et autres établissements d'intérêt public, acteurs de l'innovation, organismes de recherche, universités, établissements d'enseignement et de formation, entreprises, associations, chambres consulaires, acteurs de la société civile, etc.

### Une gestion et un accompagnement au plus près des acteurs du terrain

INTERREG est un programme européen dont le pilotage a été délégué aux régions. Dans le Rhin supérieur, c'est la Région Grand Est qui assure la mission d'Autorité de gestion, au nom des collectivités françaises, allemandes et suisses partenaires du programme. Elle héberge également l'équipe technique en charge de l'accompagnement des porteurs de projets et du suivi des opérations financées.

#### INTERREG Rhin Supérieur 2014-2020 : cinquième volet du programme

Le programme est arrivé en 2019 dans l'avant-dernière année de sa 5ème période de programmation – « INTERREG V ». Il est doté d'une enveloppe de près de 109,7 millions d'euros de fonds européens, dont 82 millions ont déjà été attribués pour soutenir des projets répondant aux objectifs du programme.

# POURQUOI CE DOCUMENT?

En Europe, tout programme INTERREG doit élaborer un rapport annuel de mise en œuvre du programme et le transmettre à la Commission européenne. Ces rapports annuels seront bien entendus accessibles au public. Ils sont complétés par des résumés à l'intention des citoyens, comme le document présent, pour leur permettre d'en avoir un aperçu plus rapide.



\*BS: BASEL-STADT
\*BL: BASEL-LANDSCHAFT

#### LES TEMPS FORTS DU PROGRAMME EN 2019

#### Accompagnement des candidats et des bénéficiaires du programme

L'accompagnement des candidats et des bénéficiaires du programme est une tâche permanente et importante dans la gestion du programme. En plus de l'accompagnement personnalisé habituel (aide à la mise en place du formulaire de candidature, à la mise en œuvre du projet en termes de contenu et de financement, etc.), l'Autorité de gestion et le Secrétariat conjoint ont proposé des formations à la communication sur les projets et à l'utilisation de l'outil SYNERGIE-CTE (application en ligne pour la gestion administrative et financière d'un projet).

# Appel à projet et appels à manifestation d'intérêt en 2019 : faire émerger des idées de projet et utiliser les fonds de manière ciblée

Un appel à manifestation d'intérêt (AMI) consiste à faire un inventaire des idées de projets susceptibles d'avoir recours à un cofinancement à plus ou moins long terme. L'objectif est d'optimiser les ressources restantes. Un AMI dans le domaine du soutien à l'emploi et de la mobilité de la main-d'œuvre (objectifs spécifiques 9 et 10), lancé de février à avril 2019, a vu 13 idées de projets émerger. Dans la même période, un AMI concernant les objectifs spécifiques 4, 5 et 6 (incluant le développement durable, la préservation de la biodiversité et des ressources naturelles), a permis de recenser 26 idées de projets.

Devant le succès de ces initiatives, et afin de donner à chaque acteur concerné les mêmes chances de pouvoir accéder aux fonds disponibles pour financer de nouveaux projets, les instances du programme ont décidé de lancer deux appels à projets (AAP). Le premier concerne les objectifs spécifiques 4, 5 et 6. Le second concerne les objectifs spécifiques 9 et 10 (cf. définition page 7).

Ces appels à projets étaient ouverts entre juillet et septembre 2019. Pour le premier, 15 candidatures ont été soumises, tandis que pour le second, l'Autorité de gestion en a réceptionné 11. Les porteurs de projets retenus suite à la sélection effectuée par le Comité de suivi en décembre 2019 développeront leur demande de co-financement au cours du premier semestre 2020.

#### Appel à microprojets : avancement de la mise en œuvre en 2019

Réaliser une demande de cofinancement et mettre en œuvre un projet INTERREG peut représenter un défi pour certains porteurs de projets, notamment pour les acteurs de la société civile, tels que les associations culturelles et sportives. Pour soutenir de plus petits projets transfrontaliers à destination des citoyens, le programme a mis en place un dispositif de cofinancement pour les « microprojets », avec des procédures simplifiées et le soutien des Eurodistricts PAMINA, Strasbourg-Ortenau, l'Eurodistrict



Trinational Bâle ainsi que le Landratsamt Breisgau-Hochschwarzwald et le Département du Haut-Rhin. Cet appel à projet spécifique, qui court depuis 2017, a permis le soutien de 40 microprojets jusqu'à présent, dont 13 nouveaux en 2019, pour un montant total de FEDER de plus de 385 000 €.

Face au succès rencontré par l'appel à microprojet INTERREG V Rhin Supérieur, le Comité de suivi du programme a acté, lors de sa réunion du 25 juin 2019, une prolongation du dispositif, couplée à la mise à disposition de fonds supplémentaires

Avec une augmentation de 385 000 € des fonds disponibles, l'appel à microprojet est désormais ouvert jusqu'à fin 2020. Les microprojets disposent ainsi d'une année supplémentaire pour candidater et se voir octroyer jusqu'à 40 000 € de subvention pour mener à bien leurs actions transfrontalières.

Pour plus d'information pour bénéficier d'un cofinancement microprojet : <a href="https://www.interreg-rhin-sup.eu/une-idee-de-projet-transfrontalier/">https://www.interreg-rhin-sup.eu/une-idee-de-projet-transfrontalier/</a>.

#### « Avec l'Europe c'est possible! »

L'Europe paraît loin? Pas dans le Rhin supérieur ! En renouvelant pour la troisième année consécutive la série d'évènements intitulée « avec l'Europe c'est possible ! », plusieurs



partenaires de programme, en lien avec l'Autorité de gestion, ont pu montrer comment la vie quotidienne dans la région du Rhin supérieur peut être concrètement améliorée avec l'aide de l'Union européenne et grâce aux projets financés. Les représentants des médias ont ainsi été invités à découvrir la variété des projets soutenus, dans le cadre des sept rendez-vous proposés d'avril à mai dans tout le Rhin supérieur. De la recherche scientifique à la protection des vignes, en passant par la formation professionnelle et la qualité de l'air, les thèmes présentés étaient très variés.

L'écho médiatique a été positif puisque près d'une dizaine d'articles presse et plusieurs reportages télé ont ainsi contribué à rapprocher à la fois l'Union européenne, le programme et les projets des citoyens.

#### Nouveau site web du programme

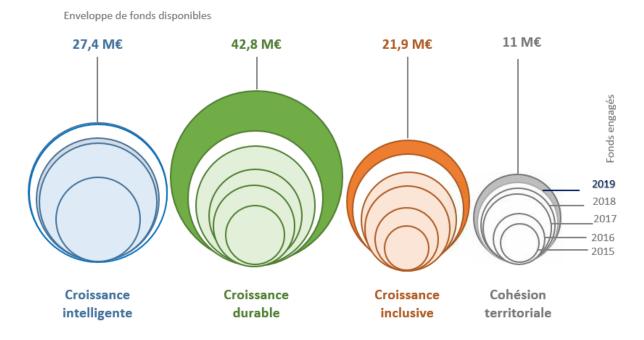
Après un large travail de réflexion, de concertation et de rédaction, le nouveau <u>site web</u> du programme a vu le jour fin septembre 2019. Il répond ainsi aux besoins exprimés par les bénéficiaires et partenaires du programme. De nouvelles rubriques font ainsi la part belle aux réalisations des projets, et donnent accès à des outils plus ludiques pour accompagner les bénéficiaires dans le montage de leur demande de cofinancement, ainsi que durant la mise en œuvre de leur projet.



#### Fonds engagés, fonds disponibles

En 2019, 23 nouveaux projets ont été programmés pour un montant de 18,5M€ de fonds. Ils s'ajoutent ainsi aux 97 projets déjà programmés. De plus, 13 nouveaux microprojets ont été programmés dans le cadre de l'appel à microprojets pour un montant de 394 000 € de FEDER. Au total, ce sont donc 88,7 M€ qui ont été programmés sur l'enveloppe totale de 109,7 M€ dont dispose le programme. Il reste donc 21 M€ euros à disposition pour financer de nouveaux projets jusqu'en 2020.

Le rapport entre ressources engagées et ressources encore disponibles varie considérablement entre les quatre axes prioritaires du programme :



Dans le domaine de la recherche, du développement et de l'innovation (croissance intelligente), l'enveloppe budgétaire est entièrement consommée. A l'inverse, dans le domaine de la croissance durable, comprenant également le financement de services de mobilité durable, une part relativement importante des fonds prévus reste disponible. Une stratégie de veille et d'accompagnement au dépôt de projet – incluant notamment les appels à manifestation d'intérêt et appels à projets mentionnés plus haut – a été mise en œuvre pour faire en sorte que les fonds restants soient utilisés de la meilleure manière possible pour atteindre les objectifs du programme (cf. page 4).

# Les axes prioritaires et les objectifs spécifiques du programme

Axes prioritaires	Objectifs spécifiques
Croissance intelligente	<ol> <li>Accroître les capacités transfrontalières pour une R&amp;I de pointe dans le Rhin supérieur</li> <li>Accroître la participation des entreprises à des projets transfrontaliers de R&amp;I en partenariat avec les organismes de recherche et d'enseignement supérieur</li> <li>Augmenter le nombre d'applications et d'innovations développées par des consortiums transfrontaliers du Rhin supérieur</li> </ol>
Croissance durable	<ol> <li>Améliorer la protection des espèces végétales et animales sur le plan transfrontalier dans l'espace du Rhin supérieur</li> <li>Améliorer la qualité des services rendus par les écosystèmes dans l'espace du Rhin supérieur</li> <li>Réduire l'impact environnemental dans le cadre du développement de l'économie et de l'urbanisme dans le Rhin supérieur</li> <li>Augmenter la part des transports de personnes et de marchandises à plus faible impact environnemental dans le Rhin supérieur</li> </ol>
Croissance inclusive	<ol> <li>Étendre les possibilités transfrontalières de développement et de débouchés pour les PME du Rhin supérieur</li> <li>Augmenter l'offre d'emploi à travers le développement de secteurs économiques stratégiques dans le Rhin supérieur</li> <li>Augmenter l'emploi transfrontalier dans le Rhin supérieur</li> </ol>
Cohésion territoriale	<ul> <li>11. Améliorer l'offre de services transfrontalière des administrations et des institutions</li> <li>12. Augmenter l'identification des citoyens à l'espace transfrontalier du Rhin supérieur</li> </ul>

### LES TEMPS FORTS DE 2019 : LES PROJETS

EUROSTAGE 2020 – Stages de découverte en entreprise dans le pays voisin

Le projet Eurostage 2020 a déjà permis à 153 élèves alsaciens issus de classes bilingues d'effectuer leur stage de découverte dans des **entreprises allemandes**.

A travers le projet EUROSTAGE 2020, l'association ELTERN Alsace et ses partenaires trinationaux du Rhin Supérieur visent à favoriser la **mobilité transfrontalière** des collégiens via la découverte du monde de l'entreprise, pour, à terme, les accompagner vers les **filières professionnelles** transfrontalières.

Cette découverte constitue une réponse possible pour pallier à la forte demande d'apprentissages transfrontaliers et au nombre très important d'emplois disponibles dans le Bade-Wurtemberg, en Rhénanie-Palatinat et en Suisse.

Le dispositif enthousiasme les jeunes Français; il constitue la possibilité d'effectuer un stage de découverte pratique plutôt que d'observation, comme c'est souvent le cas en France. Quant aux entreprises, elles considèrent l'expérience comme un investissement



à long terme pour attirer de futurs employés français.

#### Les chiffres à ce jour :

Depuis le début du projet en 2018, ce sont **153 élèves de 3ème et de 2nde** provenant de **11 établissements** qui ont pu effectuer un stage d'une semaine de l'autre côté de la frontière, accueillis par **107 entreprises**. Pour l'année scolaire 2019/2020, **22 entreprises** devraient accueillir en stage près de **370 élèves**.

Pour plus d'informations :

https://www.eurostage2020.com/fr/accueil

PHOTOPUR : Décontaminer l'eau contaminée par les pesticides issus de la viticulture

De l'Alsace au Kaiserstuhl en passant par la Südliche Weinstraße, la **viticulture** fait partie intégrante de l'identité de la région.

Malheureusement, les conditions climatiques de la région constituent également un terrain propice au développement de parasites associés à la culture de la vigne, ce qui compromet le rendement.

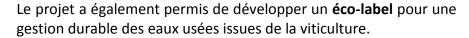
Les actions classiques de **protection de la vigne** effectuées par les viticulteurs comprennent l'utilisation de **pesticides**. Ces produits peuvent pénétrer dans les **eaux de surface**, en atteignant parfois des niveaux qui peuvent être très nocifs, voire mortels, pour les plantes et les animaux vivant dans ces systèmes aquatiques. Dans un tel cas, le fonctionnement de l'ensemble de l'**écosystème** peut être fortement influencé et donc menacé.



L'objectif du projet PHOTOPUR était de réduire la quantité des produits phytosanitaires (PPS) issus de la culture de la vigne et rejetés dans les eaux de surface de la Région Métropolitaine Trinationale du Rhin supérieur (RMT).

Pour répondre à ce problème, un prototype de dépollution des eaux contaminées nommé du nom du projet PHOTOPUR (voir image ci-contre) a été développé, optimisé et testé durant l'ensemble du projet (jusqu'au printemps 2020). Après son passage dans le PHOTOPUR, l'eau est dépolluée et peut ensuite être réintroduite dans les eaux usées locales, en respectant l'environnement.

Il fonctionne selon un procédé photocatalytique (permettant d'accélérer certaines réactions chimiques) en utilisant des matériaux activés sous rayonnement UV et solaire.





#### Qui peut bénéficier de l'éco-label « Viticulture verte »?

Chaque viticulteur ou cave viticole qui :

- n'utilise pas de produits phytosanitaires, ou pratique déjà une viticulture biologique certifiée par l'UE
- peut prouver la mise en œuvre d'une ou plusieurs mesures permettant de réduire efficacement la charge en produits phytosanitaires de ses eaux usées lors du nettoyage des outils et machines contaminés (par exemple un traitement photocatalytique des eaux usées).

Pour plus d'informations sur le projet :

https://fr.photopur.org/

#### PK309: Mobilités douces par-delà les frontières

Autrefois, entre Gambsheim en France et Rheinau en Allemagne, le pont routier sur le Rhin dissuadait les piétons et cyclistes. Aucune voie sécurisée n'était accessible ; les habitants avaient donc recours à la voiture pour les déplacements transfrontaliers.

Aujourd'hui, la passerelle constuite dans le cadre du projet PK309 est uniquement dédiée aux **piétons et cyclistes.** Elle permet de relier en toute sécurité les deux rives du Rhin tout en facilitant le recours aux **mobilités douces**. L'ouvrage de **63 mètres** est l'une des plus grandes passerelles en aluminium d'Europe ouverte au public.

En juin 2019, le dernier maillon du **passage sécurisé** a été posé. Cette inauguration a eu lieu dans le cadre d'une grande fête transfrontalière. Cette célébration a été l'occasion d'officialiser le

jumelage entre les villes de Gambsheim et de Rheinau.

Porté l'association par Passage 309, le projet également permet valoriser le site **écotouristique** du barrage de Gambsheim-Rheinau. Le site accueille aussi l'une des plus grandes passes à poissons d'Europe ainsi qu'un office du tourisme transfrontalier.



© Cyrille Fleckinger

Cette liaison transfrontalière s'adresse à la **population riveraine du site rhénan** (associations locales, établissements scolaires, travailleurs frontaliers, etc.) mais également à **tout public** qui serait amené à utiliser cette infrastructure de façon occasionnelle (randonneurs, promeneurs, cyclotouristes, etc.).

Pour plus d'informations sur le projet :

https://www.passage309.eu/fr/rheinuebergang/aktuelles-rheinuebergang/

#### Pont Musical du Rhin / Semaine franco-allemande pour jeunes musiciens

Initié en commun par l'Union Départementale des Sociétés de Musique du Haut-Rhin (CMF-UD68) et la fédération BlasmusikVerband Kaïserstuhl Tuniberg (BMVKT), le projet Pont Musical du Rhin a permis à 50 jeunes musiciens de moins de 25 ans d'intégrer durant une semaine un orchestre d'harmonie franco-allemand.

Accompagnés par deux directeurs artistiques, les jeunes ont donné **deux concerts** à l'issue de la semaine musicale. Un concert a eu lieu à Breisach, en Allemagne, le 31 août 2019, l'autre à Wittelsheim, en France, le 1er septembre 2019. Les jeunes musiciens ont présenté un programme riche et varié, entre musique de films, pop music et rock.

Cette action pédagogique et musicale avait plusieurs objectifs :

- Faire de la musique ensemble
- Apprendre à mieux se connaître
- Mieux maîtriser la langue de son voisin
- Apprendre à connaître les liens historiques communs
- Cultiver le vivre ensemble



© CMF-UD68

Les différentes activités proposées dans le cadre du projet ont permis aux jeunes de mieux se connaître pour mieux se comprendre.

La **musique** est devenu le point commun permettant de découvrir le vocabulaire technique musical dans une autre langue, de partager ses sensibilités artistiques mais aussi d'échanger sur les modes de vies et traditions des deux pays.

Le succès rencontré par le projet a donné envie aux partenaires de **poursuivre la construction de ce pont musical**. Le format de la semaine musicale annuelle devrait être pérennisé, permettant ainsi à d'autres jeunes de développer ce projet transfrontalier.

La semaine en images: https://www.youtube.com/watch?v=SMi1T04K\_II&feature=youtu.be

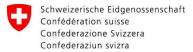
















### **INTERREG V Rhin Supérieur / Oberrhein**

Région Grand Est – DRTIE 1 place Adrien Zeller – BP 91006 F 67070 STRASBOURG CEDEX +33 (0)3 88 15 69 20 info.interreg@grandest.fr

www.interreg-rhin-sup.eu / www.interreg-oberrhein.eu